



L'intérêt grandissant des touristes pour la randonnée permet aujourd'hui de considérer cette activité comme un véritable outil de développement touristique pouvant générer d'intéressantes retombées économiques dans un département.

Portrait d'un randonneur

De la randonnée-promenade (ou de loisir) à la randonnée sportive en passant par la randonnée accompagnée, la randonnée en famille ou la randonnée en groupe... le randonneur peut pratiquer cette activité sur une ou plusieurs heures ou sur plusieurs jours.

Bien qu'essentiellement pratiquée en montagne, la randonnée tend à se développer à la campagne : la motivation principale des pratiquants étant alors la recherche d'un environnement naturel intact.

Qu'il soit randonneur pédestre, cyclotouriste, vététiste ou cavalier, le touriste-randonneur est en effet « un consommateur » : il choisit un territoire, en découvre l'identité, les paysages, le patrimoine en suivant des itinéraires adaptés. «La dépense moyenne d'un randonneur pendant son séjour touristique est de 36€ par jour pour l'hébergement et la nourriture et de 15€ pour l'ensemble du séjour en équipement et achat de documents » source : publication Atout France 2003.



JM. Lecomte Dir Com Cg08

Opération « séduction »

La démarche de promotion est essentielle à la commercialisation du tourisme de randonnée. Celle-ci passe par :

- la participation à des salons : comme le salon Destinations Nature à Paris, Salon du Randonneur à Lyon, Randofolies à Rennes, Salon Fiets & Wandelbeurs à Amsterdam (Pays-Bas)...
- les publicités ou publi-rédactionnels dans des revues spécialisées : le magazine *Balades*, *Passion Rando Magazine*, *Vélo Magazine*, *La France Cycliste*, *VTT Magazine*, *Cheval Magazine*...
- la diffusion de l'offre randonnée auprès des associations de randonneurs à partir de listings loués ou mailing-list.
- l'information sur support papier (ex : brochure *Balades en Ardennes*)
- l'usage des supports multimédia notamment les sites web
- les news, offres promotionnelles ... via un e-marketing ciblé

Une offre « randonnée » attirante, c'est une offre originale et tendance car aujourd'hui, randonner, c'est aussi découvrir une région, sa faune et sa flore, son patrimoine culturel et historique, ses traditions, sa gastronomie... Le randonneur recherche également un certain bien-être physique... Bref, il sera séduit par une offre alliant randonnée et diversité.



B. Gouhoury

En avant, marche...

Qui dit « randonnée », dit « itinéraire » :

- des circuits linéaires type GR, Saint-Jacques de Compostelle pour les pratiquants expérimentés,
- des boucles type PR, GR de Pays pour les familles, les randonneurs occasionnels, les groupes de randonneurs,
- des circuits thématiques pour les randonneurs curieux d'apprendre : découverte de la nature, arboretums, parcours santé, circuit des légendes, sentiers d'interprétation...
- des produits « tendance » : la randonnée avec âne de bât, la randonnée avec GPS, la randonnée et soins du corps, la marche avec bâtons (nordic walking).

Dormir, manger, s'occuper

L'hébergement occupe une place importante dans le produit touristique « randonnée » :

Il existe des hébergements dédiés spécifiquement aux randonneurs : refuges et gîtes d'étape (gîte de grande capacité pouvant accueillir groupes ou randonneurs en durée limitée, nuitée ou week-end, et devant se situer sur un itinéraire). Les autres structures d'accueil (chambre d'hôte, camping, hôtel) doivent répondre au mieux aux besoins spécifiques des randonneurs.

Par exemple : pour un hôtel, il est intéressant de développer le concept des chambres twin (ou lits jumeaux) pour 2 personnes. Tout comme l'hébergement de groupe qui essaiera de privilégier les formules petits dortoirs pour 4 ou 6 personnes, avec sanitaires privatifs.

Le randonneur a des attentes spécifiques, notamment en matière de repas

- un petit-déjeuner complet et équilibré (formule buffet recommandée) parfois très matinal (demandé à l'avance),
- la possibilité d'avoir un panier pique-nique à emporter,
- la recherche d'authenticité, il appréciera un dîner découverte des produits du terroir.

L'hébergeur doit tenir compte des nouvelles motivations des randonneurs

- « se cultiver en randonnant » : le randonneur peut apprécier une documentation lui présentant le patrimoine culturel, historique de la région (réalisée au moins en français et en anglais),
- « se faire du bien » : le randonneur recherche un certain bien-être physique, un maintien de sa forme. Les offres de soins corporels aux vertus relaxantes (massages, bains hydromassants...) sont donc toujours les bienvenues,
- « se divertir » : l'hébergeur doit pouvoir renseigner le randonneur sur les éventuelles animations (visites guidées, concerts, pièces de théâtre, soirées animées...), le cas échéant lui donner les coordonnées de l'office de tourisme du territoire ou un accès au site internet du CDT où il pourra consulter le calendrier des manifestations.

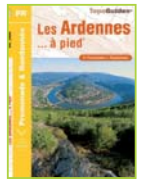
Les petits « plus » qui font la différence...

- la mise à disposition de topoguides de randonnée du territoire et alentours,
- une navette de transport de et vers la gare,
- l'acheminement des bagages,
- l'affichage de la météo,
- l'indication des périodes et zones de chasse,
- la possibilité de laver et sécher ses vêtements, nettoyer et entretenir son vélo...,
- fournir une liste d'adresses ou numéros de téléphone utiles (ex : magasin de cycles pour les éventuels problèmes techniques, maréchal-ferrant...),
- proposer un local fermant à clef pour les vélos.

Les Ardennes, côté « rando »

Comité Départemental de Randonnée (CDR)

15 avenue du Général La Bruyère – 08350 DONCHERY,
Tél. : 03 24 26 55 95 - cdrp.ardennes@free.fr
• Topoguide « Les Ardennes à pied »



Comité Départemental de Cyclotourisme (CDC)

18 rue de la gare – 08260 AUVILLERS-LES-FORGES
Tél. : 03 24 54 32 72
club.quomodo.com/codep08decyclotourisme/accueil

Comité Départemental de Tourisme Equestre (CDTE)

17 route d'Escombres – 08140 POURU-SAINT-REMY
Tél. : 03 24 26 46 65
• 6 équitours à découvrir sur www.sports-nature-ardennes.com

La Voie Verte Trans-Ardennes



Cet itinéraire de 83 km aménagé le long de la Meuse de Charleville-Mézières à Givet sera prolongé jusqu'à Mouzon (soit 57 km) en 2014.

- Carnet de route disponible dans tous les offices de tourisme ardennais et à la Vitrine du Conseil général (également téléchargeable sur www.ardennes.com ou www.voiesvertes.com)



Relais équestre des Récolets

Les actions de promotion du CDT en 2011 pour la « rando »



- brochure « Balades en Ardennes – édition 2011 » (disponible dans les offices de tourisme, à la Vitrine du Conseil général et téléchargeable sur www.ardennes.com),
- participation au Salon Fiets & Wandelbeurs à Amsterdam (Pays-Bas) fin février et au Salon Destinations Nature à Paris fin mars,
- élaboration de forfaits « rando à pied ou à vélo d'hôtel en hôtel » à l'attention des Tour-Opérateurs (TO) étrangers,
- animation de la filière Sports et Loisirs Nature et animation du label « les Ardennes à vélo »,
- co-pilotage du dossier transfrontalier « Ardennes Tourisme GPS » dont l'objectif est de proposer des liaisons entre les itinéraires ardennais français et belges.